

**POL 2829 – Évaluation des politiques publiques
Hiver 2025**

Horaire : Jeudi, de 15h30 à 18h30

Chargé de cours : Nordin Lazreg

Disponibilité : Sur rendez-vous

Courriel : nordin.lazreg@umontreal.ca

OBJECTIFS

Si les politiques publiques sont censées résoudre des problèmes publics, alors leurs impacts réels doivent être examinés et mesurés afin que, le cas échéant, les pouvoirs publics procèdent aux ajustements nécessaires et améliorent leurs interventions sur le monde social. C'est précisément la raison d'être de l'évaluation des politiques publiques. Pour atteindre son objectif de rationalisation de l'action publique, l'évaluation des politiques publiques doit s'appuyer sur une démarche scientifique rigoureuse, neutre et orientée vers l'action à même de produire des résultats de recherche solides et utiles. D'une certaine façon, l'évaluation des politiques publiques est l'illustration concrète de la recherche scientifique mise au service de l'intérêt général.

Cette démarche est louable. Néanmoins, elle se heurte à la réalité du monde social et politique et elle soulève plusieurs questions :

- Quelle est la meilleure méthode pour produire des preuves scientifiques solides et utiles pour l'action publique?
- Sur la base de quels critères une politique publique doit-elle être évaluée?
- L'utilisation de la recherche garantit-elle de meilleures politiques publiques?
- Quelle est et quelle devrait être la place du savoir scientifique dans la fabrique des politiques publiques?
- À quoi servent vraiment les politiques publiques?

C'est à ces questions que ce cours vous amènera à réfléchir.

Ainsi, au terme de ce cours, vous serez en mesure de **développer une réflexion critique sur l'évaluation des politiques publiques**. Plus précisément, vous serez capables :

1. D'identifier les discours dominants en évaluation des politiques publiques;
2. D'examiner de manière critique les débats relatifs à la production de preuves scientifiques utiles à l'action publique;
3. D'analyser la place réelle et souhaitable du savoir scientifique dans la fabrique de l'action publique;
4. De produire en équipe une analyse critique sur l'utilisation de la connaissance et de l'ignorance dans les discours autour d'un enjeu de politique publique.

PÉDAGOGIE

Le cours est organisé autour de trois blocs complémentaires pour alimenter une réflexion critique sur les usages politiques de l'évaluation et de la preuve scientifique dans la fabrique de l'action publique. Chaque bloc comprend deux séances sous forme de cours plus magistral et un atelier centré sur une

étude de cas spécifique. Les séances magistrales permettent de vous familiariser avec les outils théoriques et conceptuels associés au thème du bloc. Ces outils sont essentiels pour le projet de session en équipe. Les ateliers reposent sur des discussions collectives en classe. Ces discussions se feront sur la base des références fournies pour chaque atelier. Avant chaque atelier, vous devez rendre une fiche analytique. Après chaque atelier, vous pouvez remettre une page supplémentaire de réflexions pour bonifier votre fiche.

BLOCS	SÉANCES
Promesses et limites des « données probantes » dans l'évaluation des politiques publiques	Le souci de rationalisation de l'action publique
	Réflexions sur la connaissance (in)utile à l'action publique
	<i>Atelier 1</i> : Le succès mondial de la vidéosurveillance et son efficacité en question
Connaissance et ignorance dans la fabrique des politiques publiques	Marché de l'expertise, production du doute et action publique
	Savoirs (il)légitimes et action publique
	<i>Atelier 2</i> : Le problème du chlordécone dans les Antilles françaises
Le poids des nombres et des symboles en évaluation des politiques publiques	La puissance des symboles
	Ambiguïté et usages stratégiques des nombres
	<i>Atelier 3</i> : La conception de la loi sur la laïcité de l'État au Québec

ÉVALUATION

Types d'évaluation		Pondération	Exigences	Date de remise
Fiches analytiques (45%)	Fiche n°1	15%	4 pages maximum par fiche (Double interligne)	Mercredi 29 janvier avant 23h30 (En format Word ou PDF sur Studium)
	Fiche n°2	15%		Mercredi 26 février avant 23h30 (En format Word ou PDF sur Studium)
	Fiche n°3	15%		Mercredi 2 avril avant 23h30 (En format Word ou PDF sur Studium)
Projet de session en équipe (55%)	Document de travail n°1	5%	2 pages maximum (Double interligne)	Jeudi 13 février avant 18h30 (En format Word ou PDF sur Studium)
	Document de travail n°2	5%	2 pages maximum (Double interligne)	Jeudi 27 mars avant 18h30 (En format Word ou PDF sur Studium)
	Travail final écrit	35%	Environ 10 pages (Double interligne)	Lundi 21 avril avant 23h30 (En format Word ou PDF sur Studium)
	(Auto)évaluation de la participation	10%	Note et paragraphe de justification pour chaque membre de l'équipe	Mardi 22 avril avant 23h30 (En format Word ou PDF sur Studium)

✓ *Fiches analytiques (45%)*

Chacun des trois blocs du cours comporte un atelier centré sur une étude de cas. Les références seront fournies sur StudiUM au début du trimestre. Avant chaque atelier, vous devez remettre une fiche analytique. Cela vise à vous préparer pour la discussion en classe. Chaque fiche compte pour 15% de la note finale. Ce travail de 4 pages maximum en interligne double est individuel. Vos trois fiches doivent être remises **sur StudiUM absolument avant 23h30 la veille de l'atelier (soit le mercredi)**. **Aucun retard ne sera accepté pour la remise des fiches analytiques!**

Après la discussion en classe, vous pouvez rendre une (1) page supplémentaire de réflexions pour compléter et bonifier votre fiche analytique. Cette page doit être remise sur **StudiUM absolument avant 23h30 le lendemain de l'atelier** (soit le vendredi).

(Les références et des consignes plus précises seront disponibles sur StudiUM au début du trimestre.)

✓ *Projet de session (55%)*

Le projet de session se fait obligatoirement en équipe (de 4 à 5 personnes). Il compte pour 55% de la note finale. Cela inclut : la remise de **deux documents de travail** (2 x 5%) de 2 pages maximum en double interligne, l'élaboration d'**un travail final écrit** (35%) d'environ 10 pages en double interligne et la **participation** au travail d'équipe (10%). L'objectif du projet de session est de produire une réflexion critique sur l'utilisation de la preuve scientifique dans la conception d'une politique publique spécifique.

Chaque équipe est libre de travailler sur l'enjeu de politique publique de son choix mais :

- Le sujet doit être relativement récent.
- Il doit être différent des trois sujets des ateliers.

Voici quelques exemples de sujets possibles :

- La politique d'**immigration** temporaire ou permanente au Québec
- La lutte contre le **profilage racial** par la police à Montréal
- La lutte contre la **violence armée** à Montréal
- La **crise du logement** au Québec
- La **crise des opioïdes** au Canada
- La réforme des **retraites** en France
- Les **soins de transition** au Québec
- La gestion de la **crise du crack** à Paris
- L'usage des **neurosciences** en éducation
- Les **politiques d'austérité** pour réduire la dette publique
- Le succès mondial du **microcrédit**

(Des consignes plus précises seront disponibles sur StudiUM au début du trimestre.)

PLAN DE COURS

INTRODUCTION

Jeudi 9 janvier 2025

Présentation et introduction

BLOC 1 : PROMESSES ET LIMITES DES « DONNÉES PROBANTES » DANS L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Jeudi 16 janvier 2025

Le souci de rationalisation de l'action publique

Jeudi 23 janvier 2025

Réflexions sur la connaissance (in)utile à l'action publique

Jeudi 30 janvier 2025

Atelier 1 : Le succès mondial de la vidéosurveillance et son efficacité en question

Références : *Sur StudiUM*

Remise de la fiche analytique n°1 (Mercredi 29 janvier avant 23h30)

BLOC 2 : CONNAISSANCE ET IGNORANCE DANS LA FABRIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Jeudi 6 février 2025

Marché de l'expertise, production du doute et action publique

Jeudi 13 février 2025

Projet de session : rencontres d'équipe

Remise du document de travail n°1 (Jeudi 13 février avant 18h30)

Jeudi 20 février 2025

Savoirs (il)légitimes et action publique

Jeudi 27 février 2025

Atelier 2 : Le problème du chlordécone dans les Antilles françaises

Références : * Sur StudiUM*

Remise de la fiche analytique n°2 (Mercredi 26 février avant 23h30)

Jeudi 6 mars 2025

Relâche

BLOC 3 : LE POIDS DES NOMBRES ET DES SYMBOLES EN ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Jeudi 13 mars 2025

La puissance des symboles

Jeudi 20 mars 2025

Ambiguïté et usages stratégiques des nombres

Jeudi 27 mars 2025

Projet de session : rencontres d'équipe

Remise du document de travail n°2 (Jeudi 27 mars avant 18h30)

Jeudi 3 avril 2025

Atelier 3 : La conception de la loi sur la laïcité de l'État au Québec

Références : *Sur StudiUM*

Remise de la fiche analytique n°3 (Mercredi 2 avril avant 23h30)

CONCLUSION

Jeudi 10 avril 2025

Conclusion

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Évaluation des politiques publiques

BOZIO, Antoine. 2014. « L'évaluation des politiques publiques : enjeux, méthodes et institutions », *Revue française d'économie*, 24(3) : 59-85.

BOZIO, Antoine. 2018. « Les méthodes d'évaluation des politiques publiques », *Idées économiques et sociales*, 2: 28-33.

DURAN, Patrice. 2018. « L'évaluation des politiques publiques. Les sciences sociales comme sciences de gouvernement », *Idées économiques et sociales*, 193(3): 6-27.

DURAN, Patrice. 2021. « Évaluation des politiques publiques : les leçons de l'expérience », *Revue française d'administration publique*, 177(1) : 1-15.

HASSENTEUFEL, Patrick. 2014. *Sociologie politique: l'action publique*. Paris : Armand Colin, 232-242.

JACOB, Steve. 2006. « Évaluation », dans Laurie BOUSSAGUET, Sophie JACQUOT et Pauline RAVINET (coord.). *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris : Les Presses de Sciences Po, 203-210.

SAINT-MARTIN, Denis. 2006. « Expertise », dans Laurie BOUSSAGUET, Sophie JACQUOT et Pauline RAVINET (coord.). *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris : Les Presses de Sciences Po, 211-219.

Evidence-based policy et ses critiques

CLARENCE, Emma. 2002. « Technocracy Reinvented: The New Evidence Based Policy Movement », *Public Policy and Administration* 17(3): 1-11.

LAURENT, Catherine, Jacques BEAUDRY, Marielle BERRIET-SOLLIEC et al. 2009. « Pourquoi s'intéresser à la notion d' "evidence-based policy"? », *Revue Tiers Monde*, 200(4): 853-873.

LEICESTER, Graham. 1999. « Viewpoint: The Seven Enemies of Evidence-Based Policy », *Public Money & Management*, 19(1): 5-7.

MÉNARD, Éric. 2024. « Evidence-Based Policing : la police à l'épreuve de la science », *Revue française de criminologie et de droit pénal*, 22(1) : 59-70.

- PARKHURST, Justin. 2017. *The Politics of Evidence: From Evidence-based Policy to the Good Governance of Evidence*. Abingdon: Routledge.
- SANDERSON, Ian. 2003. « Is it 'what works' that matters? Evaluation and evidence-based policy-making », *Research Papers in Education* 18(4): 331-345.
- SHERMAN, Lawrence. 2003. « Misleading evidence and evidence-led policy: Making social science more experimental », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 589(1): 6-19.
- TAURI, Juan. 2009. « The Maori social science academy and evidence-based policy », *MAI Review* 1: 1-11.
- WELLSTEAD, Adam, Paul CAIRNEY et Kathryn OLIVER. 2018. « Reducing ambiguity to close the science-policy gap », *Policy Design and Practice* 1(2): 115-125.

Utilisation de la recherche

- CAPLAN, Nathan. 1979. « The two-communities theory and knowledge utilization », *American Behavioral Scientist* 22(3): 459-470.
- DAVITER, Falk. 2015. « The political use of knowledge in the policy process », *Policy Science* 48: 491-505.
- MEAD, Lawrence. 2015. « Only connect: Why government often ignores research », *Policy Sciences* 48(2): 257-272.
- WEISS, Carol. 1986. « The Circuitry of Enlightenment: Diffusion of Social Science Research to Policymakers », *Science Communication* 8(2): 274-281.
- WEISS, Carol. 1999. « The Interface between Evaluation and Public Policy », *Evaluation* 5(4): 468-486.

Ignorance et action publique

- BOUDIA, Soraya et Emmanuel HENRY. 2022. *Politiques de l'ignorance*. Paris : PUF.
- HENRY, Emmanuel. 2017. *Ignorance scientifique et inaction publique. Les politiques de santé au travail*. Paris : Presses de Sciences Po.
- HENRY, Emmanuel. 2021. *La fabrique des non-problèmes. Ou comment éviter que la politique s'en mêle*. Paris : Presses de Sciences Po.
- JAS, Nathalie et Jean-Noël JOUZEL. 2015. « Ignorance », dans Emmanuel HENRY, Claude GILBERT, Jean-Noël JOUZEL et Pascal MARICHALAR (coord.). *Dictionnaire critique de l'expertise. Santé, travail, environnement*. Paris : Presses de Sciences Po, 172-180.
- JAS, Nathalie. 2015. « Agnotologie », dans Emmanuel HENRY, Claude GILBERT, Jean-Noël JOUZEL et Pascal MARICHALAR (coord.). *Dictionnaire critique de l'expertise. Santé, travail, environnement*. Paris : Presses de Sciences Po, 33-40.
- KELLERMANN, Arthur et Frederick RIVARA. 2013. « Silencing the science on gun research », *JAMA* 309(6): 549-550.
- KERVAN, Perrine. 2018. *Agnotologie : la mécanique de l'ignorance. Épisode 1/4 : Quand les industriels nous enfument*. [Émission de radio : LSD, La Série Documentaire]. France Culture. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/lsd-la-serie-documentaire/quand-les-industriels-nous-enfumement-4513451>, 30 avril 2018 [55 min].
- KERVAN, Perrine. 2018. *Agnotologie : la mécanique de l'ignorance. Épisode 4/4 : Financer la science, récolter l'ignorance*. [Émission de radio : LSD, La Série Documentaire]. France Culture. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/lsd-la-serie-documentaire/financer-la-science-recolter-l-ignorance-2704551>, 3 mai 2018 [55 min].

- PROCTOR, Robert. 2008. « Agnotology. A missing term to describe the cultural production of ignorance (and its study) », dans Robert PROCTOR et Londa SCHIEBINGER (coord.) *Agnotology: The Making and Unmaking of Ignorance*. Stanford: Stanford University Press, 1-33.
- SCOTT, David. 2018. « Penal Agnosis and Historical Denial: Problematising 'Common Sense' Understandings of Prison Officers and Violence in Prison », dans Alana BARTON et Howard DAVIS (coord.). *Ignorance, Power and Harm. Agnotology and the Criminological Imagination*. Cham: Palgrave MacMillan, 213-238.
- SEATTER, Erin. 2015. « How scientists have betrayed us in the war on drugs », *Ricochet*, 17 juin 2015 [En ligne : <https://ricochet.media/en/485/how-scientists-have-betrayed-us-in-the-war-on-drugs>].
- STANLEY, Elizabeth et Riki MIHAERE. 2018. « Managing Ignorance About Māori Imprisonment », dans Alana BARTON et Howard DAVIS (coord.). *Ignorance, Power and Harm. Agnotology and the Criminological Imagination*. Cham: Palgrave MacMillan, 113-138.
- STÉGASSY, Ruth. 2015. *Lobbying et régulations 3 : La fabrication de l'ignorance*. [Émission de radio : Terre à terre]. France Culture. <https://www.franceculture.fr/emissions/terre-terre/lobbying-et-regulations-3-la-fabrication-de-l-ignorance>, 19 décembre 2015 [55 min].

Symboles, nombres et action publique

- EDELMAN, Murray. 1985. *The Symbolic Uses of Politics*. Chicago: University of Illinois Press.
- MAJONE, Giandomenico. 1989. *Evidence, Argument, and Persuasion in the Policy Process*. New Haven: Yale University Press.
- RADAELLI, Claudio. 2006. « Récits (Policy narratives) », dans Laurie BOUSSAGUET, Sophie JACQUOT et Pauline RAVINET (coord.). *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris : Les Presses de Sciences Po, 366-372.
- ROE, Emery. 1994. *Narrative Policy Analysis*. Durham: Duke University Press.
- SAINT-MARTIN, Denis et Christine ROTHMAYR. 2011. « Rationalism and Public Policy: Mode of Analysis of Symbolic Politics? », *Policy and Society* 30(1): 33-45.
- STONE, Deborah. 2002. *Policy Paradox: The Art of Political Decision Making*. New York: Norton.

RAPPEL DE RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES

Veillez prendre note que le trimestre commence le 8 janvier 2025 et se termine le 30 avril 2025 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences

humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.